« Quantification des politiques vs démocratisation de la mesure » Liège – 2 et 3 juin 2014

## Un chiffre en débat

Controverse autour de la dette wallonne

Damien Piron – Doctorant (ULg – SPIRAL)

#### Plan de l'exposé

- ▶ I) Introduction
- 2) Institutions comptables publiques
- 3) Rétroactes
- ▶ 4) Audit de la Cour des comptes, polémique et controverse
- 5) Conséquences politiques d'un choix technique
- ▶ 6) Conclusion

#### 1) Introduction

- Pilotage des finances publiques à partir d'indicateurs chiffrés...
   dont la construction peut être contestée
- Controverse à propos du montant de la dette wallonne
- Objectif? Retracer la séquence d'épreuves qui a mené l'ICN à requalifier la plupart des organismes para-publics wallons à l'intérieur du périmètre des administrations publiques (S.13)
- « Il n'existe aucun critère (de vérité ou d'efficacité) qui s'impose irrévocablement aux acteurs. Les nécessités sont construites, consolidées et garanties (plus ou moins bien) par des rapports de force » (Callon, 2006: 155)

#### 2) Institutions comptables publiques

#### Forte influence de l'UE

- Traité de Maastricht: SEC comme référence
- 2005: « visites de dialogue » biennales d'Eurostat
- 2010 : accès aux comptes de **toutes** les entités publiques et aux informations utilisées; personnel accru
- 2011: sanctions possibles
- → De « coordinateur » à « vérificateur »
- Autorité statistique belge: l'ICN
- Émanation de la BNB, de l'INS et du BFP
- Pas de représentation des EF dans le CA
- Peu de personnel

#### 3) Rétroactes (I)

- Deux arènes confinées: la commission du Budget du parlement wallon et les réunions entre Eurostat et l'ICN
- 2008: premières interrogations → Sofico, SRIW, Sowalfin
- 16 mai 2011: 4,8 (EG) ou 7,1 milliards d'euros (ICN)?
  - → « Différence de concepts et de méthodologie » (Antoine)
- → Conflit de quantification (Desrosières, 2010):
- Qu'est-ce qu'une « unité institutionnelle » ?
- Approche économique vs approche juridique
- « La question de la réalité est liée à la solidité de ce réseau [...]. Plus il est étendu et dense, plus il est réel » (Desrosières, 1993: 9)
- Fragmentation progressive du réseau sur lequel s'appuyait le gouvernement wallon

#### 3) Rétroactes (II)

- Visite de dialogue 2012:
- Sociétés régionales d'investissement -> S.13
- Application du « principe de prudence »
- « Visite en amont » avec le gouvernement régional (pouvoirs locaux, périmètre du secteur public et garanties)
- Mars 2013: l'ICN reclasse provisoirement la Sofico et la SRIW dans S.13
- Ministre combattif
- Septembre 2013: décision confirmée + Invests

#### 4) L'audit de la Cour des comptes (I)

- « 25<sup>ème</sup> cahier d'observations de la Cour des comptes au parlement wallon », 17 décembre 2013
- Audit sur la dette « consolidée » de la Région (31/12/12):
- Dette à long terme de la Région
- Dette à long terme des OIP et sociétés publiques reprises dans le périmètre de consolidation: liste BNB 09/12 + SRIW/Sofico + « autres sociétés, hors périmètre, [agissant] pour le compte de la RW » → missions déléguées et garanties régionales (« financements alternatifs »)
- Engagements de remboursement de la Région

### 4) L'audit de la Cour des comptes (II)

| Composantes de la dette à long terme consolidée                   | Montant  |
|---|----------|
| I) Dette à long terme de la Région                                | 7.128,7  |
| - Dette directe et dette reprise                                  | 5.459,9  |
| - Dette indirecte   | 797,0    |
| - Dette Fadels  | 790,2    |
| - Leasings financiers immobiliers                                 | 81,6     |
| 2) Dette à long terme des institutions consolidées                | 1.301,3  |
| - Dette des institutions consolidées (Fiwapac, TEC, Sofico, etc.) | 1257,3   |
| - Leasings financiers immobiliers                                 | 44,0     |
| 3) Engagements de remboursement de la Région                      | 2.808,0  |
| - Engagements de remboursement du CRAC                            | 2.197,4  |
| - Engagements de remboursement de la Sowafinal                    | 610,6    |
| Total   | 11.238,0 |

#### 4) L'audit de la Cour des comptes (III)

- La **polémique**: désectorialisation, en parallèle à la controverse
- Opposition de principes de jugement via les médias
- ▶ Cadrage médiatique préalable et dominant (opposition MR):
- Définition du problème: « depuis des années », la RW s'endette « délibérément » de façon « déraisonnable et caché »
- Diagnostic: en reconsolidant la dette des « organismes parallèles », l'ICN « donne raison » aux libéraux
- Jugement moral: « on compromet l'avenir d'une région »
- Remède suggéré: « le changement, c'est urgent! »
- Opposé au message véhiculé par le gouvernement d'une « Wallonie économiquement décomplexée »

#### 4) L'audit de la Cour des comptes (IV)

- Effets du chiffrage?
- Argumentaires réduits à un chiffre
- Protagonistes classés en deux camps distincts
- → « qui dit la vérité dans cette histoire » ?
- Statut de la Cour des comptes
- Gouvernement: «assemblage différent d'éléments connus »
- Critiques du ministre envers la Cour: « revirement à 180° »; « pas d'objection au Conseil du Trésor »; fuite: problème déontologique
- Cristallise les positions, éloigne les considérations de fond
- → Réduction du spectre argumentatif

#### 4) L'audit de la Cour des comptes (V)

- La polémique **rebondit** sur la controverse: « L'Europe veut y voir plus clair dans la comptabilité de la Belgique »
- Enjeu? Accroissement rétrospectif de la dette belge
- Évolution de l'argumentaire : Demotte plaide pour une Europe « audacieuse »
- 17 avril 2014: I'ICN
- Révise le montant de la dette belge (101,5% du PIB)
- Ne précise pas la répartition entre entités mais... consolidation massive des organismes para-publics wallons
- Pression d'Eurostat: « apporter **immédiatement** les améliorations »
- Impact du travail préalable de la Cour des comptes

# 5) Conséquences politiques d'un choix technique

- ▶ Peu abordées: « En devenant des indicateurs de la vie politique, permettant aux journalistes de faire le départ entre les 'bons' et les 'mauvais' comportements budgétaires des gouvernants [...], les statistiques de finances publiques déplacent le lieu du conflit [et] évacuent de la discussion politique le cadre macro-économique sur lequel [elles] reposent » (Lemoine, 2011: 75-76)
- Conséquences budgétaires → fin des financements alternatifs? Quelle politique d'investissement?
- Conséquences organisationnelles: frein à l'agencification?
  Centralisation et coordination accrues?

#### 6) Conclusion

- Requalification par l'ICN d'un grand nombre d'organismes para-publics wallons à l'intérieur du périmètre des administrations publiques (S.13)
- Fruit de nombreuses épreuves à l'issue incertaine (prérogatives d'Eurostat accrues, visites de dialogue, visites en amont, rapport de la Cour des comptes, polémique, insistance d'Eurostat, etc.).
- Le « réseau » sur lequel s'appuyait le gouvernement wallon se fragilise progressivement
- Un choix technique, des conséquences politiques...